

## La population active

Selon les estimations de Statistique Canada pour la semaine se terminant le 15 décembre 1979, le niveau désaisonnalisé de l'emploi s'établissait à 10 539 000 personnes. Aucune variation importante n'a été enregistrée dans les principaux groupes d'âge-sexe.

A l'échelle provinciale, le niveau désaisonnalisé de l'emploi a augmenté en Colombie-Britannique (+8 000). L'emploi a diminué au Québec (-8 000) et en Ontario (-7 000), mais il a peu ou pas varié dans les autres provinces.

Le niveau désaisonnalisé du chômage pour le Canada s'établissait à 811 000 personnes, soit une baisse de 16 000 par rapport à novembre. Il a diminué de 8 000 chez les femmes de 15 à 24 ans et de 6 000 chez les hommes du même groupe d'âge. Chez les hommes et les femmes de 25 ans et plus, il a relativement peu varié.

A l'échelle provinciale, le niveau a régressé en Ontario (-28 000) et progressé en Colombie-Britannique (+8 000), tandis qu'il a peu ou pas varié dans les autres provinces.

## Bénéfices pour Alcan

Alcan Aluminium Limitée a annoncé en janvier un bénéfice net consolidé de US\$117,5 millions pour le quatrième trimestre de 1979, ce qui équivaut à \$2,91 par action ordinaire, contre \$87,6 millions (donnée révisée) ou \$2,16 par action pour le trimestre correspondant de 1978.

Le bénéfice net pour l'année 1979 s'établit à US\$427,5 millions ou \$10,57 par action (y compris un profit extraordinaire de \$21,5 millions ou 53 cents par action réalisé au deuxième trimestre lors de la vente d'une participation) contre \$297 millions (donnée révisée) ou \$7,34 par action en 1978. Les résultats des trois premiers trimestres de 1979 ont été révisés et s'établissent maintenant à \$310 millions.

Au quatrième trimestre les produits des ventes et les revenus d'exploitation consolidés s'établissent à \$1 120,2 millions contre \$1 023,2 millions l'an dernier. Pour l'année 1979, le produit des ventes et les revenus d'exploitation se sont établis à \$4 381,2 millions contre \$3 711,2 millions en 1978. (*Le Devoir*).

## Remise d'un prix américain à un professeur canadien

Un professeur de l'Université de Sherbrooke, le Dr Roger Côté, a reçu le Outstanding Meritorious Service Award, prix prestigieux décerné par le College of American Pathologists (CAP). C'est la quatrième fois seulement que ce prix est décerné depuis la création du CAP il y a 32 ans.



Le Dr Tyra T. Hutchens présente le prix du College of American Pathologists au Dr Roger A. Côté.

Le Dr Côté, professeur au département de pathologie, est également rédacteur en chef des deux premières éditions de SNOMED (Nomenclature systématique de la médecine) et c'est grâce à lui que SNOMED est maintenant accepté dans le monde entier.

SNOMED est une nomenclature détaillée dans laquelle toute la médecine est classée selon un ordre logique et exploitable par ordinateur: anatomie, morphologie, fonctions, agents étiologiques, classes de maladie, procédures, etc. "Cela permet donc la gestion de l'information médicale par les ordinateurs", déclare le Dr Côté. Étant donné que cette nomenclature classe aussi les signes, les symptômes des maladies et les diagnostics, il sera de plus en plus facile "de bâtir une médecine de qualité". Une mise à jour annuelle est prévue.

Le Dr Côté a également publié SNODERM, premier microlexique extrait de SNOMED portant sur la dermatologie.

D'après un article publié dans *Liaison*, publication de l'Université de Sherbrooke, vol. 14, n. 18.

## Signature d'un contrat d'électrification au Kenya

Un contrat de \$7 millions a été signé avec la société Acres International Limited dont le siège est à Niagara Falls (Ontario) en vue de la construction de lignes de transport d'énergie dans les régions les plus peuplées du Kenya.

Le contrat se rattache au premier d'une série de cinq projets entrepris dans le cadre d'un vaste programme de \$82,75 millions (\$72 millions en prêts et \$10,75 millions en subventions) visant à transporter l'énergie électrique dans les régions de Kamburu et de Mombasa, et, ainsi, à doter le pays d'un meilleur réseau d'électricité.

Ce projet comporte deux volets: d'une part, la ligne d'interconnexion Kamburu/Mombasa, d'une capacité de 220 kV, qui permettra d'intégrer les réseaux situés au nord-est de Nairobi; d'autre part, une ligne de 132 kV dans la région occidentale pour renforcer le réseau déjà en place. La ligne d'interconnexion aura une longueur d'environ 425 km, et celle de la région occidentale, de 180 km.

Le projet implique un appui lors de la mise en marche des opérations, la fourni-

ture de pièces de rechange, d'outillage, d'équipement d'essais et de matériel d'entretien pour les opérations courantes.

Les autres éléments de ce projet énergétique consistent en une ligne de crédit de \$4 millions pour l'achat d'équipement et de matériel pour la ligne de transmission du mont Kenya; une subvention de \$1 million pour les travaux de planification et d'ingénierie ainsi qu'une subvention de \$2,75 millions s'échelonnant sur une période de cinq ans pour l'électrification rurale; un prêt de \$68 millions pour l'achat de matériel et d'équipement destinés à l'interconnecteur et à la ligne de la région occidentale. Les accords bilatéraux pour ces prêts et subventions ont été signés en mai 1979.

La société Acres International Limited représentera le gouvernement du Kenya pour l'achat de tout l'équipement dans le cadre du prêt de \$68 millions. Elle sera également chargée de négocier un contrat avec une firme canadienne qui deviendra le principal entrepreneur pour la construction de la ligne.